



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 6 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six février à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 30/01/2023

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Edmond GENDARME, Anne DAVID, Marie-Claude DEPONT, Frédéric FAGES, Carl HOLGADO-ROTAMERO, Patrick LEDOUX, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Carole DEHEUNYNCK (Pouvoir à Laurent ROBIN), Jean-François DABILLY (Pouvoir à Dominique CHAINE), Maryline CUNHA-RIBEIRO (Pouvoir à André GUIGNARD), Arnaud DE BELINAY (Pouvoir à Bertrand FRAPPE), Nicolas MOINE (Pouvoir à Frédéric FAGES), Marie-Paule TIFFAULT (Pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT

2023-06 AVENANT DE PROROGATION DE LA CONVENTION DE REALISATION ET DE CONTROLE CNRACL AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VIENNE.

La commune a conclu une convention relative soit à la réalisation, soit au contrôle des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Vienne. Cette convention est arrivée à son terme le 31 décembre 2022. Le centre de gestion a transmis un avenant prorogeant cette convention jusqu'au 31 décembre 2023.

Il convient de le signer pour continuer à bénéficier de ce service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le maire à signer l'avenant de prorogation jusqu'au 31/12/2023 de la convention relative de la réalisation et du contrôle des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Vienne.

AR Prefecture

086-218602720-20230206-2023_06-DE
Reçu le 09/02/2023
Publié le 09/02/2023

Votants	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le 07 FEV. 2023

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20230206-2023_06-DE
Reçu le 09/02/2023
Publié le 09/02/2023